



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question écrite n° 111013

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, également appelée commission Stiglitz, qui a remis son rapport final le 14 décembre 2009 au président de la République. Les conclusions de ce rapport reflétaient le consensus assez large sur la nécessité de disposer d'indicateurs économiques qui ne se limitent pas à la mesure de la production des biens et des services, pour prendre en compte la qualité de vie, l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, la qualité des services publics ou encore les inégalités dans des indicateurs synthétiques simples et transparents. En effet, dans une réponse à une question écrite publiée au *Journal officiel* du 17 août 2010, le Gouvernement indique que la France s'est engagée à travailler à la mise en oeuvre des recommandations de la commission Stiglitz et à les promouvoir sur la scène internationale. De fait, le président de la République avait affirmé qu'« il y aura un avant et un après cette commission ». Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures concrètes le Gouvernement a mis en oeuvre pour rendre effectives les recommandations de la commission Stiglitz.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111013

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6201

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)